

Juridikthon

PARTAGER - INNOVER - EXPÉRIMENTER

APPEL A PARTICIPATION

Juridikthon 2019

3^e édition

28 & 29 novembre 2019

à Nancy

www.grandest.aract.fr

www.anact.fr

Sous le haut patronage



SOMMAIRE

Le Juridikthon	3
Un concept unique pour les PME	3
3 bonnes raisons de participer au Juridikthon	3
Qu'est-ce que le Juridikthon ?.....	4
Un concours au service des entreprises	4
Quelles sont les grandes étapes ?	4
A qui s'adresse cet appel à participation ?	5
A quoi vous engagez-vous ?.....	5
En savoir + sur le Juridikthon	5
Formulaire de candidatures	6
Les partenaires du Juridikthon	8
Organisateur	
Le réseau Anact-Aract	8
Partenaires	
Wolters Kluwer	8
Université de Lorraine – Master mention « Droit social »	8
Direccte Grand Est	9
Avec la participation de	
5 cabinets d'avocats	9

JURIDIKTHON

PARTAGER – INNOVER - EXPERIMENTER

→ UN CONCEPT UNIQUE POUR LES PME



Des entreprises volontaires, représentées par des membres de la direction et des représentants du personnel, pour partager et soumettre leur problématique.



Des équipes qui concourent, composées d'étudiants en droit social, avocats et chargés de mission du réseau Anact-Aract.



Un temps limité : 1 à 2 journées d'échanges, de partage d'expériences et de construction.



Objectif : **prototyper des solutions socialement innovantes**, juridiquement sécurisées en vue de les expérimenter.



Un écosystème pour l'action : mobilisation de partenaires, acteurs publics et experts pour appuyer et évaluer les productions.

→ 3 BONNES RAISONS DE PARTICIPER AU JURIDIKTHON

1

- Saisir une occasion inédite de soumettre vos questionnements et préoccupations à des spécialistes du droit, de l'organisation et des conditions de travail ;

2

- Profiter d'un espace pour prototyper en temps réel des solutions durables et propices à la qualité de vie au travail des salariés et à la performance de votre entreprise ;

3

- Vivre une expérience intense et collaborative récompensée par une remise des prix au Ministère du travail.

Candidatez pour bénéficier de ce dispositif !

Les premiers arrivés seront les premiers servis !

EN SAVOIR + SUR LE JURIDIKTHON

www.grandest.aract.fr
www.anact.fr

Je complète
le formulaire
de candidature



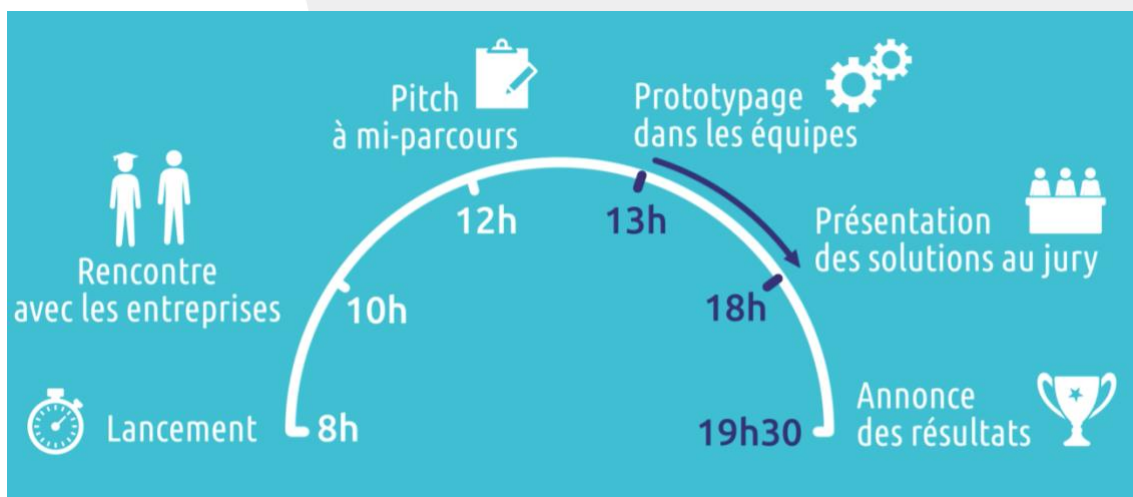
Qu'est-ce que le Juridikthon ?

→ UN CONCOURS AU SERVICE DES ENTREPRISES

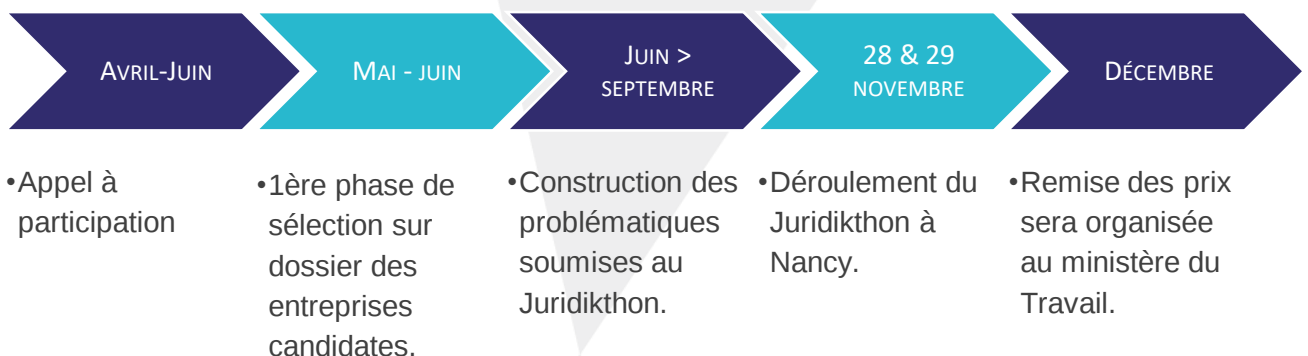
Les entreprises ont parfois des difficultés à imaginer et tester des solutions sociales et organisationnelles adaptées à leur contexte et sécurisées juridiquement. En invitant des étudiants de Master en droit social, des juristes ainsi que des experts en organisation du travail à « plancher » ensemble pendant une à deux journées, le Juridikthon permet de prototyper des solutions innovantes et fiables pour répondre à des problématiques complexes.

Toutes les solutions visent à aider les entreprises volontaires à progresser dans la qualité du dialogue social et à s'inscrire dans des démarches d'innovation sociale afin de mieux prendre en compte les attentes des salariés et les exigences de leur activité économique.

Une journée « type » pour innover



→ QUELLES SONT LES GRANDES ETAPES DE CETTE 3^{EME} EDITION ?



→ A QUI S'ADRESSE CET APPEL A PARTICIPATION ?

Cet appel à participation s'adresse en priorité aux PME qui souhaiteraient concevoir/ renforcer un projet d'innovation sociale. Ce projet devra :

- être inscrit dans une volonté de **progresser sur la qualité du dialogue social** et la prise en compte des **enjeux de santé et de conditions de travail**,
ET/OU
- avoir des **impacts sur l'activité de l'entreprise** avec l'ambition **d'articuler les dimensions économiques et sociales**.

Exemples de problématiques traitées dans le Juridikthon :

- Mise en place du CSE (accord, processus, etc.) ou amélioration de son fonctionnement.
- Négociation d'un accord sur la qualité de vie au travail, la prévention des risques professionnels ou la promotion de la santé au travail.
- Conception d'une organisation apprenante et participative.
- Accompagnement d'un changement technologique

→ A QUOI VOUS ENGAGEZ-VOUS ?

- Vous investir dans un **temps de préparation** (2 à 3 entretiens avec des chargés de mission du Réseau Anact-Aract sont à prévoir, relecture et validation des cas rédigés par le Réseau Anact-Aract) ;
- **Participer** à des moments-clefs lors de **l'événement** : échanges avec les équipes ; avec les autres entreprises participantes ;
- **Être disponible** pour d'éventuels temps de **capitalisation en aval** (vidéo, interviews, ...).

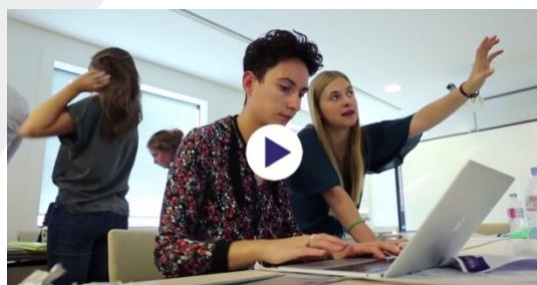
→ QUELLES SONT LES CRITERES SELECTION ?

- Entreprise de - de 500 salariés de la région Grand Est ;
- Potentiel d'innovation et d'expérimentation du projet ;
- Possibilité pour la structure d'être représentée paritairement à chaque étape du Juridikthon ;
- Volonté des acteurs de l'entreprise de s'engager dans un processus collaboratif : partager leurs problématiques, s'ouvrir aux points de vue des expertises proposées, être disposé à expérimenter.

Après une première sélection sur dossier, un entretien téléphonique permettra d'évaluer ensemble l'intérêt du dispositif pour votre structure.

→ EN SAVOIR + SUR LE JURIDIKTHON

- Retrouvez [en vidéo les témoignages](#) de l'édition 2018
- Consultez la [brochure rétrospective](#) de l'édition 2018
- www.anact.fr



Candidature Juridikthon 2019

Votre contact pour de plus amples informations et pour l'envoi des candidatures :
juridikthon@anact.fr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Présentation de l'entreprise (15 à 20 lignes) : secteur, taille, structure juridique, description des métiers et produits/services, éléments de contexte.

Description du projet ou du thème soumis au Juridikthon (10 à 15 lignes) :



Envoyez votre
candidature à
juridikthon@anact.fr

Les partenaires du Juridikthon

Le réseau Anact-Aract organise le Juridikthon avec le soutien du Ministère du Travail et plusieurs partenaires engagés dans l'expérience.

Organisateur

→ LE RESEAU ANACT-ARACT



Le réseau Anact-Aract se compose de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact), établissement public administratif, sous tutelle du ministère du Travail et d'un réseau de 16 associations régionales (Aract). Le réseau Anact-Aract propose aux

acteurs des TPE-PME et aux organismes qui les accompagnent des méthodes et outils pour améliorer les conditions de travail dans un objectif partagé : concilier durablement qualité de vie au travail, qualité de service à l'utilisateur et performance.

Partenaires

→ UNIVERSITE DE LORRAINE – MASTER MENTION « DROIT SOCIAL »



Sous la direction du professeur Frédéric Géa et de ses collègues, des étudiants du Master mention « Droit social » de la Faculté de Droit, Sciences Économiques et Gestion de Nancy (Université de Lorraine), concourront.

Deux Masters 2 sont concernés :

- **le master 2 Droit du Travail et de la Protection Sociale (DTPS)** qui a pour objet de former de véritables spécialistes du droit du travail et de la protection sociale et qui bénéficie depuis des années d'un excellent classement en France dans la catégorie « Droit social » (classement EdUniversal, Challenges) ;
- **le master 2 Dialogue social** qui s'adresse aux acteurs du dialogue social (salariés investis d'un mandat syndical ou élus du personnel, membres d'une organisation syndicale ou patronale, personnels de services RH, inspecteurs du travail, etc.) souhaitant renforcer leurs compétences dans le cadre de « formations communes ».

→ WOLTERS KLUWER



liaisons-sociales.fr

Wolters Kluwer est un leader mondial de l'information, des logiciels et des services. Le groupe commercialise aujourd'hui ses solutions dans 180 pays à travers le monde. En France, Wolters Kluwer est particulièrement reconnu pour l'expertise de ses contenus juridiques proposés par les Editions Lamy et Liaisons sociales dédiés aux professionnels du droit et de la réglementation. Pour la troisième année consécutive, le groupe soutient le Juridikthon et s'engage pleinement aux côtés de l'Anact. Fidèle à sa volonté d'accompagner ses clients et partenaires dans la construction de solutions opérationnelles, Wolters Kluwer mettra à disposition, lors des prochaines éditions de cet événement, ses bases de données et l'analyse de ses experts. Il relayera auprès de ses lecteurs les initiatives innovantes et sécurisées juridiquement qui seront récompensées dans le cadre du Juridikthon.

→ DIRECCTE GRAND EST



La Direccte Grand Est œuvre pour le développement économique et l'emploi sur son territoire avec un champ d'intervention large : la compétitivité des entreprises, la surveillance des marchés, l'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi, la qualité de vie au travail et la protection des salariés ainsi que des consommateurs. La nouvelle direction régionale est structurée autour de trois pôles qui comportent deux niveaux, l'un régional et l'autre départemental avec dix unités départementales.

Avec la participation de

→ 5 CABINETS D'AVOCATS LORRAINS SERONT AUSSI PARTENAIRES DE CETTE EDITION



LAURENT PATE AVOCAT
SCP PATE ET JUNG



Partenaires



Sous le haut patronage de



Juridikthôn

PARTAGER - INNOVER - EXPÉRIMENTER

www.grandest.aract.fr

www.anact.fr